



Apl trop percu par le bailleur

Par **mydia**, le **18/12/2012** à **17:12**

Bonjour,

Je voudrais savoir quelles demarches entreprendre pour recuperer des apl trop percues par mon bailleur, en sachant que mes loyers sont a jour et que lafit bailleur est une association. La somme est importante : 472 euros.

Merci pour vos reponses.

C'est urgent

Mydia